

# CHARTRE DE QUALITÉ DES ACCUEILS DE LOISIRS

(à destination des animateurs)

AUTOMNE 2026



## 1. POSTURE PROFESSIONNELLE

- Politesse – Vocabulaire et tenue adaptés.
- Accueil (familles, élus, service jeunesse...) – Être avenants, aller vers les personnes, rassurer.
- Être motivé, dynamique, souriant et volontaire.
- Être disponible, écouter.
- Éviter de crier sur les enfants, être exemplaire, tolérant.
- Être ponctuel.



## 2. TRAVAIL EN ÉQUIPE

- Toujours informer le directeur de ce qui se passe (conflits, enfant blessé, etc...).
- Accepter d'un point de vue professionnel les remarques du directeur, ne pas les prendre avec l'affect.
- Chercher à progresser, se former sur ses manques. (échanges de pratiques, rechercher l'innovation, poser des questions...)
- Être capable de s'adapter (changement de groupe, d'activité, si nécessaire).
- Coopérer, s'entraider.
- Prendre en compte et valoriser chaque membre de l'équipe, refuser les « clans ».
- Rôle formateur des titulaires BAFA.



Ensemble,  
on va plus loin !



## 3. L'ANIMATION

- Accueil des familles, animé et dynamique (même durant les temps de garderie !).
- Travailler au service de l'animation (prise de rôle, dégagement, construction de décors...).
- Vos animations doivent être préparées la veille et prêtes à l'emploi à l'arrivée des enfants.
- Vous devez penser en priorité à la sécurité physique et morale des enfants.
- Lors d'un intercentre ou d'une prestation d'un intervenant, vous ne devez en aucun cas être passifs.
- Les moments de temps de vie quotidienne (repas, temps libres, accueil matin & soir) ne sont pas des moments « off » pour vous.



## 4. RESPECT DU MATÉRIEL ET DES LOCAUX

- Communiquer avec le personnel communal (respecter les contraintes de chacun).
- Rangement quotidien et nettoyage des activités.
- Attention au gaspillage des fournitures.
- Faire attention aux locaux ; communiquer avec le directeur dans le cas d'une dégradation.



On prend soin  
de notre outil  
de travail !



## 6. TÉLÉPHONE & MUSIQUE & RÉSEAUX SOCIAUX



### Déconnexion :

- Téléphone personnel interdit devant les enfants (à laisser dans la salle animateur).



### Usage pro :

- Téléphone autorisé uniquement pour des besoins pédagogiques ou d'organisation (validée par la direction) sous conditions : en mode « ne pas déranger » et contenus téléchargés en amont.



### Musique contrôlée :

- Contenus adaptés à l'âge des enfants (attention aux paroles).
- volume et distance avec les enfants maîtrisés, en lien avec l'activité proposée et pas de diffusion en continu tout au long de la journée.



### Réseaux sociaux :

- Aucune communication concernant la vie du centre de loisirs.

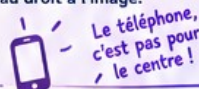


### Pas de photos d'enfants prises

- avec son téléphone (mise à disposition du téléphone portable du centre).



### Attention au droit à l'image.



## 7. LA RÈGLE DU NON-ISOLEMENT

- Aucun adulte ne doit s'isoler seul avec un enfant dans un lieu fermé, hors de vue des autres.



Rôle : Transmettre une image  
rassurante du centre

Toujours  
ensemble !



## 8. L'ENFANT ACTEUR

Nous croyons que chaque enfant est unique et capable.  
Nous l'encourageons à être acteur de ses vacances, à faire des choix, à se tromper et à apprendre à son rythme :

- Respecter chaque enfant dans son individualité, sans favoritisme.
- Encourager son autonomie plutôt que faire à sa place.
- Écouter ses idées et les intégrer à la vie du centre.



## 9. LE VIVRE ENSEMBLE

Nous faisons du respect et de la coopération les fondements de la vie collective. Chacun contribue à un climat serein, où les enfants, les familles et les animateurs se sentent accueillis et considérés.

- Favoriser l'inclusion et refuser toute forme d'humiliation ou d'exclusion.
- Assurer une vigilance constante (physique, morale et affective).
- Maintenir un cadre cohérent et partagé par toute l'équipe.



## SIESTE ET TEMPS DE REPOS



La sieste est un temps de repos qui nécessite une surveillance active et continue, adaptée à l'âge et aux besoins des enfants.

- Les enfants n'enlèvent que les chaussures et le pull.
- Organiser la surveillance selon les modalités prévues par le service, avec deux animateurs présents lors de la sieste.
- Rester attentif à l'ensemble des enfants : il est interdit de dormir ou de se laisser distraire au point de compromettre la surveillance.
- Respecter l'organisation des couchages et conserver des espaces de circulation adaptés.

### Organisation des réveils à Bassussarry :

- 14 h : allumage de la veilleuse pour les GS.  
Les enfants peuvent se lever seuls pour rejoindre l'animateur dans la salle, selon les consignes données.
- 14 h 30 : allumage de la lumière pour les PS et MS.  
Les enfants peuvent se lever seuls pour rejoindre l'animateur dans la salle, selon les consignes données.
- À partir de 14 h 30 : un animateur pense à aller plusieurs fois dans le couloir pour accompagner les réveils échelonnés et va jusqu'à la porte afin de vérifier que la sieste des enfants restants se déroule correctement.



L'organisation doit toujours garantir une surveillance effective et ne pas laisser un animateur seul dans une situation d'isolement à risque.



Ensemble pour des enfants en sécurité,  
des familles rassurées et des souvenirs inoubliables !